

# EXIGENCES RELATIVES AU MASQUE NON MÉDICAL POUR LES VOYAGEURS AÉRIENS

Le gouvernement du Canada demande à tous les voyageurs de porter un masque non médical suffisamment grand pour couvrir leur bouche, leur nez et leur menton lorsqu'ils se trouvent dans les aéroports canadiens et à bord d'un aéronef.

Pour la sécurité de tous, les voyageurs doivent porter un masque non médical du début à la fin de leur voyage - même s'ils sont entièrement vaccinés.

Lors du processus d'enregistrement, les voyageurs doivent confirmer qu'ils ont en leur possession le masque non médical obligatoire, sinon, ils ne seront pas autorisés à monter à bord de l'aéronef.

**Le refus de porter un masque non médical peut donner lieu à une amende de 5 000 \$.**

## Exceptions :

- l'enfant âgé de moins de deux ans;
- l'enfant âgé de deux ans ou plus, mais moins de six ans, qui ne peut tolérer le port du masque non médical;\*
- la personne qui fournit un certificat médical attestant qu'elle ne peut porter de masque non médical pour des raisons médicales;
- la personne qui est incapable de retirer son masque non médical sans aide;
- la personne qui est inconsciente;
- la personne qui est demandé par un représentant de l'exploitant aérien, de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, de l'Agence des services frontaliers du Canada ou d'un responsable canadien de la santé publique de retirer brièvement son masque non médical au contrôle de sécurité, à la porte d'embarquement ou les zones contrôlées par les douanes de l'aéroport à des fins d'identification; et
- pendant le vol, quand la sécurité du voyageur pourrait être compromise par le port d'un masque non médical, ou pour les brèves périodes quand la personne mange, boit ou avale des médicaments.

\* Il est possible que l'enfant ne tolère pas de porter un masque non médical. L'adulte responsable de l'enfant doit tout de même s'assurer que l'enfant a facilement accès à un masque non médical avant qu'il ne monte à bord d'un avion.

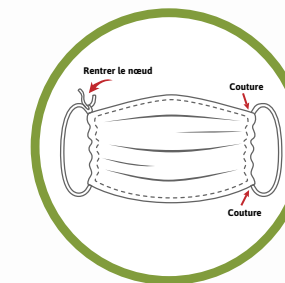
## Pratiques à adopter relativement aux masques non médicaux :

- Portez un masque non médical constitué de plusieurs couches d'une étoffe tissée serrée (telle que le coton ou le lin).
- Lavez-vous les mains ou utilisez un désinfectant pour les mains à base d'alcool avant de toucher votre masque non médical, et après l'avoir fait.
- Touchez uniquement les attaches qui passent derrière les oreilles ou la tête pour enfiler et retirer le masque non médical.
- Portez un masque non médical qui couvre entièrement votre nez, votre bouche et votre menton.
- Jetez les masques non médicaux non lavables dans une poubelle après utilisation.
- Envisagez de porter un masque transparent si vous avez une déficience auditive, ou si vous interagissez avec des personnes qui utilisent la lecture sur les lèvres pour communiquer.

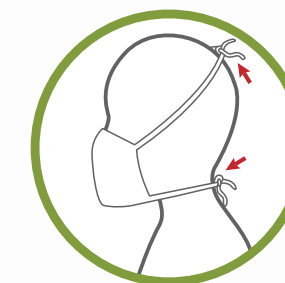
## Pratiques à éviter relativement aux masques non médicaux :

- Ne portez pas des masques non médicaux munis de soupapes ou d'évents expiratoires, ceux en tissu à mailles ou en dentelle, les cache-cous, les foulards et bandanas ou les écrans faciaux seulement (sans un masque).
- Ne portez pas un masque non médical trop ample.
- Ne portez pas un masque non médical qui est constitué exclusivement de plastique ou de matériaux qui se désagrègent facilement (p. ex. des papiers mouchoirs).
- Ne touchez pas le masque non médical lorsque vous le portez.
- N'enlevez pas votre masque non médical pour parler à quelqu'un.

## EXEMPLES DE MASQUES NON MÉDICAUX :



**MASQUE EN TISSU**  
(avec ou sans une fenêtre transparente)



**MASQUE JETABLE**

Pour en savoir plus sur les masques non médicaux, veuillez consulter le site suivant : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/prevention-risques/a-propos-masques-couvre-visage-non-medicaux.html>



Mise à jour le 5 juillet 2021

